

Exercice ouvert le		01/01/23		et clos le		31/12/23		Régime simplifié d'imposition										X			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe										Régime réel normal											
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre																					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case																					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																					
Désignation de la société :										Adresse du siège social :											
SCI IMSS IMMOBILIER 34, avenue Général Sarraill 75016 PARIS-16										Mél :											
SIRET 9 0 7 9 6 9 8 2 8 0 0 0 1 7																					
Adresse du principal établissement :																					
Ancienne adresse en cas de changement :																					
REGIME FISCAL DES GROUPES																					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante																					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																					
										SIRET											
B ACTIVITE																					
Activités exercées Location de terrains et d'autres biens i										Si vous avez changé d'activité, cochez la case											
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
1 Résultat fiscal										Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		35 928					
Bénéfice imposable à 15 %										Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %											
2 Plus-values																					
PV à long terme imposables à 15 %										PV à long terme imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)							
Autres PV imposables à 19 %										PV à long terme imposables à 0 %											
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches																					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies										Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A											
Entreprise nouvelle, art. 44 septies										Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies								Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies										Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A								Autres dispositifs			
										Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies											
Société d'investissement immobilier cotée										Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)																					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.																					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %																					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %																					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)																					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre																					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée																					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre																					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe										Nom / Adresse											
										N°											
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT																					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.																					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :										Nom et adresse du conseil :											
SAUVE - AAC EXPERTISES JEAN LUC 33 Route du Viaduc - ORS 17480 LE CHATEAU-D'OLERON																					
Tél :										Tél :											
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)										Identité du déclarant :											
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :										Date : 25/01/24 Lieu : PARIS											
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné										Qualité et nom du signataire : CO GERANT P OLIVE											
Examen de conformité fiscale (ECF)										Signature											
prestataire :																					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1		2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
					0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise		SCI IMSS IMMOBILIER										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		34, avenue Général Sarraill 75016 PARIS-16															
SIRET		9 0 7 9 6 9 8 2 8 0 0 0 1 7															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		14											
												Exercice N clos le					
												3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF												Brut		Amortissements-Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012											
			Autres *	014		016											
	Immobilisations corporelles *			028	2 408 828	030	81 488		2 327 340								
	Immobilisations financières * (1)			040	39 200	042			39 200								
	Total I (5)			044	2 448 028	048	81 488		2 366 540								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052											
		Marchandises *		060		062											
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066											
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	98 200	070		98 200									
			Autres* (3)	072	28 698	074		28 698									
	Valeurs mobilières de placement			080		082											
	Disponibilités			084	1 994	086		1 994									
	Charges constatées d'avance *			092		094											
	Total II			096	128 892	098		128 892									
	Total général (I + II)			110	2 576 920	112	81 488		2 495 432								
PASSIF												Exercice N NET					
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				10 000									
	Ecart de réévaluation			124													
	Réserve légale			126													
	Réserves réglementées *			130													
	Autres réserves		(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132													
	Report à nouveau			134			-234 556										
	Résultat de l'exercice			136			-35 928										
	Subventions d'investissement			137													
	Provisions réglementées			140													
	Total I			142			-260 485										
Provisions pour risques et charges			154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			2 570 841										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			75 509										
	Autres dettes		(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...169 93 200)	172			109 567										
	Produits constatés d'avance			174													
Total III			176			2 755 917											
Total général (I + II + III)			180			2 495 432											
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 456 069									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	558 828									
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SCI IMSS IMMOBILIER

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209		210	
Production vendue	{	biens	215		214	
		services *	217		218	198 090
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
Production immobilisée*						224
Subventions d'exploitation reçues						226
Autres produits						230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	198 090

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234
Variation de stocks (marchandises)*						236
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *		243		)	244
Rémunérations du personnel*						250
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252
Dotations aux amortissements*						254
Dotations aux provisions						256
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	175 221

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294	58 797
Produits exceptionnels (IV)						290
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			

Impôt sur les bénéfices* (VII)

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)	310	-35 928
--	-----	---------

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

314 35 928

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318
Provisions non déductibles*						322
Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
BUD (44 sexdecies)	992					
Créance due au titre du report en arrière du déficit						346
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)						649

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

352

354 35 928

Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356
Déficits antérieurs reportables : *	234 556 dont imputés sur le résultat :					360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370

372 35 928

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)				Désignation de l'entreprise : SCI IMSS IMMOBILIER				Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	1 850 000	432		434		436	1 850 000				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements., aménagements divers	450		452	558 828	454		456	558 828				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	236 032	472		474	236 032	476					
Immobilisations financières		480	39 200	482		484		486	39 200				
TOTAL		490	2 125 232	492	558 828	494	236 032	496	2 448 028				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522	48 563	524		526	48 563				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	32 925	544		546	32 925				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572	81 488	574		576	81 488				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
		1		2		3		4		5			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise : SCI IMSS IMMOBILIER						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	sur comptes clients	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683							
Autres Immob. incorp	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780					
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	234 556						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter						
Déficits imputés			983							
Déficits reportables			984	234 556						
Déficits de l'exercice			860	35 928						
Total des déficits restant à reporter			870	270 484						
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374	39 618		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	584		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SCI IMSS IMMOBILIER										Néant ☐ *					
Exercice ouvert le :01/01/2023.....										et clos le :31/12/2023.....		Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :										376					
Dont apprentis										657					
Dont handicapés										651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108		198 090			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105					
TOTAL 1										106		198 090			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143					
Subventions d'exploitation reçues										113					
Variation positive des stocks										111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153					
TOTAL 2										144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats										121		69 590			
Variation négative des stocks										145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125		10 788			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										310					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150					
TOTAL 3										152		80 378			
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)										137		117 712			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomulaires nos 1329-AC et 1329-DEF										117		117 712			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022		198 090			
Effectifs au sens de la CVAE *										023					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026					
Période de référence										024		0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3			
Date de cessation															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD , au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

SCI IMSS IMMOBILIER

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 10 FÉVRIER 2024

Étaient présents à l'assemblée générale ordinaire de la SCI IMSS IMMOBILIER en date du 10 février 2024 à 18 heures :

La SAS PaOLIVE, représentée par son Président Mr Paul OLIVE

La SASU GuiPa, représentée par son Président Mr Guillaume PARIS

La SASU SAILHAN HOLDING, représentée par son Président Frédéric SAILHAN

La SASU FINANCIERE LU IMSS, représentée par son Président Laurent UZAN

La SASU EXPERTISE TOURAUT, représentée par son Président Brice TOURAUT

La SASU MALAN SEINE ET LOIRE, représentée par son Président Sébastien MALAN

IMSS IMMOBILIER

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Au capital de 10.000 Euros soit 1.000 parts sociales de 10 euros chacune

Siège Social : 34 Avenue du Général Sarrail 75016 PARIS

R.C.S. PARIS 907 969 828

**PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 10 FÉVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 février à 18 heures, les associés de la Société Civile de Immobilière IMSS IMMOBILIER au capital de 10.000 euros, se sont réunis au 34 Avenue du Général Sarrail 75016 PARIS en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

La SAS PaOLIVE, représentée par son Président Mr Paul OLIVE titulaire de 170 parts

La SASU GuiPa, représentée par son Président Mr Guillaume PARIS titulaire de 166 parts

La SASU SAILHAN HOLDING, représentée par son Président Frédéric SAILHAN titulaire de 166 parts

La SASU FINANCIERE LU IMSS, représentée par son Président Laurent UZAN titulaire de 166 parts

La SASU EXPERTISE TOURAUT, représentée par son Président Brice TOURAUT titulaire de 166 parts

La SASU MALAN SEINE ET LOIRE, représentée par son Président Sébastien MALAN titulaire de 166 parts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul OLIVE.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Les récépissés des lettres recommandées de convocation ;

Le rapport de reddition ;

Les comptes annuels ;

Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

Rapport de reddition sur les comptes de l'exercice 2023 ;

Approbation des comptes et du rapport de reddition ;

Affectation des résultats de l'exercice 2023.

Puis la lecture est donnée du rapport du gérant.

Aucune observation n'étant présentée et personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les dix-huit jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de reddition, approuve celui-ci, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2023, tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 35.928,12 euros.

Il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- la totalité, soit 35.928,12 euros au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier à la gérance pour l'exercice 2023 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et par les associés présents à l'assemblée.

PARIS le 10 février 2024

SCI IMSS IMMOBILIER

34, avenue Général Sarraill

75016 PARIS-16

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 6820B

SIRET : 90796982800017

SAUVE - AAC EXPERTISES
33 ROUTE DU VIADUC - ORS

Tél :

E-mail : mpsauve.aac@gmail.com

17480 LE CHATEAU-D'OLERON

Comptes annuels

ATTESTATION

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SCI IMSS IMMOBILIER

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 09/03/2023, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 495 432,16 €
Chiffre d'affaires	198 090,07 €
Résultat net comptable	-35 928,12 €

Fait à ST DENIS,
Le 25/01/2024.

JL SAUVE,
Expert-comptable.

BILAN ACTIF

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 801 438	1 850 000	-48 563	-3
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	525 903		525 903	
Immobilisations corporelles en cours		236 032	-236 032	-100
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations	39 200	39 200		
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 366 540	2 125 232	241 308	11
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	98 200		98 200	
Autres (3)	28 698	54 959	-26 261	-48
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 994	164 249	-162 255	-99
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	128 892	219 207	-90 315	-41
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 495 432	2 344 439	150 993	6

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	10 000	10 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-234 556		-234 556	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-35 928	-234 556	198 628	85
SITUATION NETTE	-260 485	-224 556	-35 928	-16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-260 485	-224 556	-35 928	-16
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	2 570 841	2 475 406	95 435	4
Emprunts et dettes financières diverses (3)	93 200	93 200		
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 509	390	75 119	
Dettes fiscales et sociales	16 367		16 367	
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 755 917	2 568 996	186 921	7
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 495 432	2 344 439	150 993	6
(1) Dont à plus d'un an	2 456 069	2 269 046		
(1) Dont à moins d'un an	299 848	299 950		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	198 090	100			198 090	
Montant net du chiffre d'affaires	198 090	100			198 090	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1		-1	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	198 090	100	1		198 089	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	69 590	35			69 590	
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	10 788	5	160 315		-149 527	-93
Impôts, taxes et versements assimilés	13 355	7	880		12 475	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	81 488	41			81 488	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	175 221	88	161 195		14 026	9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 869	12	-161 194		184 063	114
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			158		-158	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			158		-158	-100
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	58 797	30	73 521		-14 724	-20
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	58 797	30	73 521		-14 724	-20
RÉSULTAT FINANCIER	-58 797	-30	-73 362		14 565	20
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-35 928	-18	-234 556		198 628	85
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	198 090	100	159		197 931	
TOTAL DES CHARGES	234 018	118	234 716		-698	
Bénéfice ou Perte	-35 928	-18	-234 556		198 628	85

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Détail des comptes

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	1 801 437,50	1 850 000,00	-48 562,50	-2,63
21300000 CONSTRUCTIONS	1 850 000,00	1 850 000,00		
28130000 AMT CONSTRUCTION	-48 562,50		-48 562,50	
Autres immobilisations corporelles	525 902,88		525 902,88	
21810000 INSTALLATIONS AMENAGEMENTS	558 828,05		558 828,05	
28181000 AMTS AMENAGEMENTS	-32 925,17		-32 925,17	
Immobilisations corporelles en cours		236 031,93	-236 031,93	-100,00
23100000 IMMOB CORPORELLES EN COURS		236 031,93	-236 031,93	-100,00
Immobilisations financières (2)				
Créances rattachées à des participations	39 200,00	39 200,00		
26800000 CREAM RATT A DES STE EN PARTIC	39 200,00	39 200,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 366 540,38	2 125 231,93	241 308,45	11,35
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	98 200,00		98 200,00	
41100000 CLIENTS CENTRALISATEUR	98 200,00		98 200,00	
Autres (3)	28 697,86	54 958,58	-26 260,72	-47,78
44562000 TVA S/IMMOBILISATION		51 953,57	-51 953,57	-100,00
44562010 TVA DED IMMOBILISATIONS TN	11 970,86		11 970,86	
44566000 TVA SUR B ET S	614,00	804,30	-190,30	-23,66
44567000 CREDIT TVA A REPORTER	16 113,00		16 113,00	
46710000 NOTAIRE VENDEUR TEBOUL		2 200,71	-2 200,71	-100,00
Disponibilités	1 993,92	164 248,60	-162 254,68	-98,79
51200000 BANQUE	1 993,92	164 248,60	-162 254,68	-98,79
TOTAL ACTIF CIRCULANT	128 891,78	219 207,18	-90 315,40	-41,20
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 495 432,16	2 344 439,11	150 993,05	6,44

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	10 000,00	10 000,00		
10100000 CAPITAL	10 000,00	10 000,00		
Réserves				
Report à nouveau	-234 556,39		-234 556,39	
12900000 DEFICIT	-234 556,39		-234 556,39	
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	-35 928,12	-234 556,39	198 628,27	84,68
SITUATION NETTE	-260 484,51	-224 556,39	-35 928,12	-16,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-260 484,51	-224 556,39	-35 928,12	-16,00
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	2 570 840,82	2 475 405,50	95 435,32	3,86
16400000 EMPRUNT 2.554.125 EUROS	2 492 844,93	2 393 565,50	99 279,43	4,15
16410000 EMPRUNT 81.840 EQUIPEMENT	77 995,89	81 840,00	-3 844,11	-4,70
Emprunts et dettes financières diverses (3)	93 200,00	93 200,00		
45510000 CC PA OLIVE	15 844,00	15 844,00		
45520000 CC S MALAN	15 471,20	15 471,20		
45530000 CC EXPERTISE TOURAUT	15 471,20	15 471,20		
45540000 CC SAILHAN HOLDING	12 942,40	12 942,40		
45550000 CC GUIPA	15 471,20	15 471,20		
45560000 CC FINANCIERE LU	18 000,00	18 000,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 509,18	390,00	75 119,18	
401DIVERS FOURNISSEURS		390,00	-390,00	-100,00
401SAUVE JL SAUVE	3 684,00		3 684,00	
40810000 FOURN FACTURES NON PARVENUES	71 825,18		71 825,18	
Dettes fiscales et sociales	16 366,67		16 366,67	
44571000 TVA / VENTES 20.6 %	16 366,67		16 366,67	
TOTAL DETTES	2 755 916,67	2 568 995,50	186 921,17	7,28
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 495 432,16	2 344 439,11	150 993,05	6,44
(1) Dont à plus d'un an	2 456 069,00	2 269 045,56		
(1) Dont à moins d'un an	299 847,67	299 949,94		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	198 090,07	100,00			198 090,07	
70600000 PRESTATIONS SERVICES	128 000,00	64,62			128 000,00	
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	70 090,07	35,38			70 090,07	
Montant net du chiffre d'affaires	198 090,07	100,00			198 090,07	
Autres produits			1,00		-1,00	-100,00
75800000 PROD DIVERS DE GEST COURANTE			1,00		-1,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	198 090,07	100,00	1,00		198 089,07	
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	69 590,07	35,13			69 590,07	
60800000 CPTÉ RES A RECAP FRAIS ACC	69 590,07	35,13			69 590,07	
Autres achats et charges externes	10 788,37	5,45	160 315,38		-149 527,01	-93,27
61610000 MULTIRISQUES	450,58	0,23	44,41		406,17	914,59
61660000 ASSURANCE	6 761,71	3,41	51,65		6 710,06	
62260000 HONORAIRES	3 070,00	1,55	3 637,50		-567,50	-15,60
62270000 FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX			156 581,82		-156 581,82	-100,00
62280000 DIVERS	500,00	0,25			500,00	
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICAT	6,08				6,08	
Impôts, taxes et versements assimilés	13 355,00	6,74	879,59		12 475,41	
63512000 TAXE FONCIERE IMPOT	13 355,00	6,74	879,59		12 475,41	
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	81 487,67	41,14			81 487,67	
68112000 DAP	81 487,67	41,14			81 487,67	
Autres charges	-0,10				-0,10	
65800000 CHARGES DIV-GESTION COURANTE	-0,10				-0,10	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	175 221,01	88,46	161 194,97		14 026,04	8,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 869,06	11,54	-161 193,97		184 063,03	114,19
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			158,30		-158,30	-100,00
76400000 REVENUS DES VAL MOB DE PLACEM			158,30		-158,30	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			158,30		-158,30	-100,00
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	58 797,18	29,68	73 520,72	37,11	-14 723,54	-20,03
66110000 INTERET EMPRUNT/DETT	58 209,65	29,39	4 167,54	2,10	54 042,11	
66160000 INTERETS BANCAIRES	587,53	0,30	69 353,18	35,01	-68 765,65	-99,15
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	58 797,18	29,68	73 520,72	37,11	-14 723,54	-20,03
RÉSULTAT FINANCIER	-58 797,18	-29,68	-73 362,42		14 565,24	19,85
RÉSULTAT COURANT	-35 928,12	-18,14	-234 556,39		198 628,27	84,68
Produits exceptionnels						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SCIIMMS - SCI IMSS IMMOBILIER

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
TOTAL DES PRODUITS	198 090,07	100,00	159,30		197 930,77	
TOTAL DES CHARGES	234 018,19	118,14	234 715,69		-697,50	-0,30
Bénéfice ou Perte	-35 928,12	-18,14	-234 556,39		198 628,27	84,68

SCI IMSS IMMOBILIER

SCI au capital de 10.000 euros

Siège social : 34, avenue Général Sarraill 75016 PARIS-16

RCS n° 907 969 828 - RCS PARIS

RAPPORT DE REDDITION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chers associés,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, dans les délais fixés à l'article 41 du décret du 3 juillet 1978.

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître une perte de 35 928,12 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE REDDITION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant des recettes provenant essentiellement des locations du patrimoine immobilier, s'est élevé, au cours de cet exercice, à 198 090,07 Euros contre 0,00 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 198 090,07 Euros.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 175 221,01 Euros contre 161 194,97 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 14 026,04 Euros pour une variation de 8,7%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 0,00 Euros contre 158,30 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 158,30 Euros pour une variation de -100%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 58 797,18 Euros contre 73 520,72 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 14 723,54 Euros pour une variation de -20,03%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 126 897,86 Euros contre 54 958,58 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 71 939,28 Euros.
- Les liquidités sont de 1 993,92 Euros contre 164 248,60 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de -162 254,68 Euros pour une variation de -98,79%.

Pour cet exercice :

- Les autres achats et charges externes sont de 80 378,44 Euros contre 160 315,38 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 79 936,94 Euros pour une variation de -49,86%.

- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 13 355,00 Euros contre 879,59 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 12 475,41 Euros .
- Les dotations aux amortissements sont de 81 487,67 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 81 487,67 Euros.
- Les autres charges sont de -0,10 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 0,10 Euros .
- Le résultat déficitaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 est de 35 928,12 Euros.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Installations et agencements divers : 558 828,05 Euros

Ils ont été financés par déblocage du solde de l'emprunt, et en partie par nos fonds propres.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Les travaux d'aménagement ayant pris fin, l'activité a pu démarrer sur le site au 1er mai 2023.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 35 928,12 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

- Au report à nouveau débiteur pour 35 928,12 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Gérance pour l'exercice écoulé.

La Gérance.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M OLIVE Paul

34 Avenue Général SARRAIL
75016 PARIS
FRANCE

N° d'adhérent : 20230610129292

Pour le compte de :

SCI IMSS IMMOBILIER
34 AVENUE GAL SARRAIL
75016 PARIS 16

N° SIREN : 907 969 828

Période déclarée : Année 2023

Date limite de dépôt : 15/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (applicable à compter du 31/12/2022)



Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT

I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE

	Base	Taux	Montant à payer
139 Impôt sur les sociétés (taux normal à 25%)	0	140 25%	0
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	0	104 15%	0
15 Total IS brut (lignes 140 + 104 + 105 + 106)			0

II - CRÉANCES

II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	0
-----	---	---

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (ligne 108 - ligne 115)	0
-----	--	---

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (lignes 116 - 118)	0
-----	---	---

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer	Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	0	06
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	0	10
11 Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	0	
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)		0